



Traité Maasserot

Michna 4 - Chapitre 1

וּבִירְקָה, הַקְשׁוּאִים וְהַדְּלוּעִים וְהָאֲבִטִּיחִים וְהַמֶּלֶךְפּוֹנוֹת,
הַתְּפוּחִים וְהָאֲתְרוּגִין,
תֵּיבִים גְּדוֹלִים וְקֹטְנִים.
רַבִּי שְׁמַעוֹן פּוֹטֵר אֶת הָאֲתְרוּגִים בְּקֶטְבָּן.
הַתֵּיב בְּשִׁקְדִים הַמְּרִים, פָּטוּר בְּמִתּוּקִים;
הַתֵּיב בְּמִתּוּקִים, פָּטוּר בְּמְרִים:

Parmi les légumes : les cornichons, les courges, les melons et les concombres, ainsi que les pommes et les cédrats sont soumis aux dîmes, grands et petits. Rabbi Chim'on acquitte les cédrats quand ils sont petits. L'époque à laquelle les amandes amères y sont soumises, les amandes douces en sont acquittées ; et quand les amandes douces y sont soumises, les amandes amères en sont acquittées.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions